

INSTRUCTION COMMUNE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 1

OCOM M203.01 – DISCUTER DU LEADERSHIP ENTRE PAIRS

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

La liste des responsabilités des cadets de la phase deux varie selon le corps de cadets. Les renseignements concernant les responsabilités devraient être publiés dans les ordres permanents du corps de cadets ou être disponibles sur demande auprès du commandant ou de l'officier d'instruction.

Photocopier le document de cours de l'annexe A pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour initier les cadets au leadership avec leurs pairs, stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.

Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets et de présenter le leadership entre pairs.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de discuter du leadership entre pairs.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets discutent du leadership entre pairs, car les cadets de deuxième année assument des responsabilités. Connaître les responsabilités qu'assument les cadets de deuxième année les aidera à se fixer des objectifs réalisables et à s'adapter à leur nouveau rôle de chef dans le corps de cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Expliquer le leadership entre pairs**

Durée : 15 min Méthode : Exposé interactif

À titre de chef subalterne, le cadet de la phase deux assume des responsabilités dans le corps de cadets. Pour s'assurer que la deuxième année chez les cadets soit une expérience amusante, stimulante et dynamique, les cadets de deuxième année devraient connaître leurs responsabilités.



Demander aux cadets de se consulter pour dresser une liste de ce qu'ils pensent être les responsabilités d'un cadet de la phase deux. Pendant l'enseignement des points ci-après, essayer de faire le lien avec la liste dressée par les cadets.

Voici une liste des responsabilités communes aux cadets de la phase deux dans le corps de cadets :

- **Suivre la voie hiérarchique.** Suivre la voie hiérarchique est la garantie que tous les renseignements qui doivent être transmis aux supérieurs et aux subalternes de la chaîne sont réellement transmis. Suivre la voie hiérarchique permet d'éviter des lacunes dans la transmission des renseignements.
- **Donner l'exemple.** Les cadets de la phase deux doivent donner l'exemple dans la façon de bien s'habiller et de bien se comporter. Un bon chef ne demande jamais à ses subalternes et membres d'équipe de donner plus que ce qu'il est prêt à donner.
- **Être ferme, juste et amical avec tout le monde, surtout avec les nouvelles recrues.** Un cadet de la phase deux qui crie n'impressionne personne, surtout pas les nouveaux cadets. Le cadet de la phase deux qui a de l'influence et qui est respecté est celui qui adopte une approche cohérente avec les personnes et dans chaque situation. Un cadet disponible en tout temps devrait être en mesure d'accomplir toutes les tâches et responsabilités de façon efficace.
- **Témoigner du respect aux supérieurs et aux subordonnés.** Utiliser le bon ton de voix, regarder les interlocuteurs dans les yeux et se tenir droit sont des signes physiques qui témoignent le respect. Si le cadet de la phase deux souhaite se faire traiter avec respect, il doit témoigner du respect aux autres.
- **Être conscient des risques d'accident.**
- **Prendre des initiatives.** Accomplir de petites tâches, comme nettoyer, avant qu'on nous le demande est un exemple de prise d'initiative. Les supérieurs remarquent lorsque de petites tâches sont accomplies sans qu'ils l'aient demandé;
- **Fixer des objectifs.** Chaque chef doit fixer des objectifs. Les objectifs permettent aux personnes de convertir leurs idées en résultats. Un objectif est un aperçu de l'avenir. Se fixer des objectifs, p. ex. améliorer leur exercice militaire, leur habillement et leur comportement, donne un but aux cadets de la phase deux. Le cadet de la phase deux qui se fixe des objectifs et qui s'efforce de les atteindre montre qu'il est engagé.



Si le corps de cadets n'a aucune tâche précise à confier aux cadets de la phase deux, ne pas enseigner le point suivant.

Le cadet de la phase deux assume des responsabilités précises dans le corps de cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Expliquer les responsabilités précises qu'assume le cadet de la phase deux.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. Dresser la liste des responsabilités qu'assument les cadets de la phase deux dans le corps de cadets.

Q2. Pourquoi est-il important qu'un cadet de la phase deux se fixe des objectifs?

Q3. Dresser la liste des tâches et des responsabilités précises que les cadets de la phase deux assument dans votre corps de cadets.

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Les responsabilités qu'assument les cadets de la phase deux dans le corps de cadets sont :

- suivre la voie hiérarchique;
- donner l'exemple;
- être ferme, juste et amical avec tout le monde, surtout avec les nouvelles recrues;
- témoigner du respect aux supérieurs et aux subordonnés;
- être conscient des risques d'accident;
- prendre des initiatives; et
- fixer des objectifs.

R2. Le cadet de la phase deux qui se fixe des objectifs et qui s'efforce de les atteindre montre qu'il est engagé.

R3. Les réponses sont variables.

Point d'enseignement 2 — **Diriger une activité consistant à œuvrer pour atteindre des buts**

Durée : 10 min — Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets d'établir des objectifs personnels à court terme qu'ils souhaitent réaliser pendant leur séjour au corps de cadets, et des objectifs personnels à long terme qu'ils souhaitent réaliser pendant l'année d'instruction.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RESSOURCES

- Feuilles pour tableau de papier,
- Marqueurs, et
- Modèle d'établissement des buts de l'annexe A.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Diviser la classe en groupes d'au maximum six cadets.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

Pour cette activité en classe, les objectifs à court terme sont des objectifs réalisables à l'intérieur de trois mois, et les objectifs à long terme sont des objectifs réalisables d'ici la fin du deuxième niveau d'instruction.

Demander aux cadets, en groupes d'au maximum six personnes, de réfléchir et de produire, sur un papier du tableau de papier, une liste d'objectifs à court terme, relatifs à leurs responsabilités de cadet de la phase deux; p. ex. :

- améliorer le port de l'uniforme;
- améliorer l'exécution de l'exercice militaire; et
- participer à toutes les soirées d'instruction pendant les trois prochains mois, etc.



Consigner tous les objectifs à court terme produits par les cadets sur un tableau blanc, un tableau de papier ou un transparent pour que les cadets puissent utiliser les exemples.

Demander aux cadets, en groupes d'au maximum six personnes, de réfléchir et de produire, sur un papier du tableau de papier, une liste d'objectifs à long terme qu'ils souhaitent atteindre pendant l'année d'instruction, p. ex. :

- obtenir une promotion;
- obtenir le prix de présence parfaite; et
- participer à l'instruction d'été, etc.



Consigner tous les objectifs à long terme produits par les cadets sur un tableau blanc, un tableau de papier ou un transparent pour que les cadets puissent les utiliser comme exemples.

Distribuer la feuille de l'annexe A servant à consigner les objectifs. Demander aux cadets d'inscrire deux objectifs personnels à court et à long terme, ainsi que les étapes à suivre pour les atteindre. Ils peuvent utiliser des objectifs de la liste produite en classe ou d'autres.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



À la fin de l'activité, demander aux cadets de remettre leur liste d'objectifs. Laisser une copie des objectifs de chaque cadet à son dossier d'instruction. Les officiers du cours peuvent utiliser cette liste d'objectifs pendant les entrevues périodiques pour voir si les cadets ont atteint leurs objectifs. La liste d'objectifs peut également être utilisée au début de la prochaine année d'instruction pour aider les cadets à se fixer des objectifs pour la phase trois.



Rendre l'original des objectifs à court et à long terme au cadet. Encourager les cadets à afficher la liste de leurs objectifs personnels à court et à long terme dans un endroit visible à la maison, afin qu'ils se rappellent des objectifs qu'ils se sont fixés et puissent vérifier s'ils sont en voie de les atteindre.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets au PE1 et au PE2 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Pour réussir dans son rôle de cadet de la phase deux, le cadet doit connaître ses responsabilités. En établissant des buts personnels à court et à long terme, les cadets consacrent leurs efforts pour atteindre ces buts et pourraient donc être plus motivés à accomplir leurs tâches à l'avance.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication.* Indianapolis, IN, Alpha Books.

C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want to Follow.* Nashville, TN, Thomas Nelson Publishers.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

EXERCICE D'ÉTABLISSEMENT DES BUTS

OBJECTIFS À COURT TERME

Objectif n° 1 : _____

Mesures à prendre : _____

_____

_____

_____

_____

Objectif n° 2 : _____

Mesures à prendre : _____

_____

_____

_____

_____

OBJECTIFS À LONG TERME

Objectif n° 1 : _____

Mesures à prendre : _____

_____

_____

_____

_____

Objectif n° 2 : _____

Mesures à prendre : _____

_____

_____

_____

_____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.